

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2017 -04 - 10

Séance du 11 avril 2017

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

Représentés : 6

Absent excusé : 1

L'an deux mille dix-sept, le onze avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GUIROU-NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE,
Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN
DA

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO, CIDALE,
GIACALONE, LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,
ORSINI, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI, GIULIANO,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, PATOULLARD, ROCHE,
SAOUT, VALENTIN.

**AFFECTATION DES
RESULTATS**

EXERCICE 2016

PORTS

Etaient représentés :
Adjoint : Madame GOHARD (procuration à Madame Pascale
GUIROU-NOUYRIGAT).

Conseillers Municipaux : Madame Angèle BERTOIA (procuration à
Madame Marguerite TROGNO), Madame Stéphanie LEITE
(procuration à Madame Elisabeth LALESART) Madame Marie-
Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Jean-
Michel VALENTIN), Madame Isabelle VIDAL (procuration à
Monsieur Louis FERRARA), Monsieur Patrice CATTUI
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO)

Etait absent excusé :

Conseiller Municipal : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20170411-DEL20170410-DE
Date de télétransmission : 18/04/2017
Date de réception préfecture : 18/04/2017

Vu l'Instruction comptable M 4 à laquelle sont soumis les Ports de plaisance,

Vu le Budget des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2017,

Vu la consultation de la Commission des Finances en sa séance du 3 avril 2017,

Vu la consultation des Conseils Portuaires en leur séance 10 avril 2017,

Après avoir entendu le Compte Administratif –exercice 2016- en la présente séance,

Statuant sur l'affectation du résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice 2016,

Constatant que le Compte Administratif présente un excédent d'exploitation de 535 948,40 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter ce résultat sur le budget des Ports de la manière suivante :

Résultat de la section d'exploitation	535 948,40
Affectation	
Section d'exploitation	
002 Résultat d'exploitation reporté	535 948,40

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'UNANIMITE

L'affectation du résultat de la section d'exploitation – Ports – exercice 2016 - ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY